ECHO 2023/2024

Tout savoir sur l'année scolaire prochaine



« LE FRUIT EST DANS LA GRAINE, SEUL IMPORTE DE LA FAIRE GERMER EN SON TEMPS. »

Institut Saint-Dominique

38-40, rue Caporal Claes 1030 Schaerbeek

Tél.: 02/240.16.13 Secrétariat (le matin) 02/240.16.10 Accueil

Site: www.saintdominique.be **E-mail**: secretariat.fondamental@saintdominique.be

Hymne Saint Dominique

Refrain:

A Saint Dominique,
Nous venons avec plaisir,
Pour apprendre et grandir
Dans cette école fantastique
Force, courage et solidarité,
Vivre ensemble nous donne de la gaîté.) Bis

Couplet 1:

Notre école est grande et belle Nos professeurs nous soutiennent On apprend à lire et à écrire, Tous les ateliers et les veillées, Nous font rêver On joue dans le jardin, On s'y sent vraiment bien On travaille et on s'amuse

Refrain

Couplet 2:

Boum, Boum, fait mon cœur,
Quand je suis de bonne humeur.
Car ici, on grandit, on s'épanouit!
On s'aime beaucoup, on se fait des bisous,
Qui nous rendent doux
Parfois on se dispute,
Puis on reprend confiance Et on écoute avec patience

Pont

Saint Dominique c'est d'la dynamite, Quand les âges sont mélangés, On s'entraide jeunes et aînés, Du plus petit au plus grand,) on apprend en s'amusant!)Bis

Refrain

Toute l'équipe éducative vous souhaite une excellente année scolaire 2023-2024

Depuis le pincement au cœur qu'il ressent quand il se trouve tout seul dans sa nouvelle école jusqu'au jour où il découvre la fierté de réussir quelque chose avec une équipe, chaque enfant va développer de multiples facettes de sa personnalité.

A Saint-Dominique, les adultes qui l'accompagnent dans ce parcours veilleront non seulement à développer ses compétences intellectuelles mais seront également très attentifs à son épanouissement affectif, social, culturel et spirituel.

Notre devise « **Le fruit est dans la graine, seul importe de la faire germer en son temps** » invite chaque partenaire en lien avec l'enfant à lui accorder sa confiance en veillant à le guider chaque jour pour qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.

Une bonne collaboration éducative entre tous les acteurs (parents, enseignants, personnels extrascolaire, directions...) au profit de l'enfant représente le terreau de son enracinement dans les apprentissages et dans les valeurs fondamentales qui feront de lui un citoyen debout dans la vie. Notre logo en est la représentation symbolique.

Nous souhaitons à toutes les familles une année riche en découvertes et profonde en collaborations. Accorder une attention qualitative chaque jour à la scolarité de votre enfant est une démarche positive.

De plus, nous avons incorporé dans ce carnet le « Règlement des Etudes », le document sur le « Droit à l'Image » ainsi que les « Règles de Vie ».

Pour prendre un bon départ, nous vous demandons de lire très attentivement ce livret, car tous ces documents réglementeront le quotidien de votre enfant.

Conservez-le, il vous sera utile tout au long de l'année.

ORGANISATION DE LA RENTREE

La rentrée a lieu le lundi 28 août :

- **à 9 h**: pour les cycles 8/10 et 10/12

- **à 9 h 30** : pour le cycle 5/8

- à 10 h : pour le cycle 3/4 (mais uniquement les enfants de 4 ans nés en 2019)

Les enfants du cycle 3/4 nés en 2020 (1ère maternelle) rentreront le mardi 29 août à 8h30

En échelonnant la rentrée des divers cycles, nous pouvons mieux accueillir chacun et chacune, ancien ou nouveau.

LES HORAIRES

L'école est ouverte à partir de 7H45 et ferme ses portes à 17H50

Horaire hebdomadaire du cycle 3-4

Lundi	Mardi	Mercredi Jeudi		Vendredi	
8h20 – 12h00	8h20 – 12h00	8h20 – 12h00	8h20 – 12h00	8h20 – 12h00	
13h35 - 15h15	13h35 – 15h15		13h35 – 15h15	13h35 – 15h15	

Horaire hebdomadaire de 5-12

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h20 – 12h10	8h20 – 12h10	8h20 – 12h10	8h20 – 12h10	8h20 – 12h10	
13h40 – 15h20	13h40 – 15h20		13h40 – 15h20	13h40 – 15h20	

Ceci est l'horaire du début des activités dans les classes.

Pour le cycle 3/4, les portes s'ouvrent dès 8h05.

Les enfants des autres cycles ont accès à leur plateau dès 8h10.

Soyez exigeants en famille, le retard n'est pas acceptable.

EPHEMERIDES

Rentrée scolaire	Lundi 28 aout 2023
Fête de la Communauté française	Mercredi 27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Mardi gras	Mardi 13 février 2024
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024
Lundi de Pâques	Lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps (Pâques	Du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024
Lundi de Pentecôte	Lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent	Samedi 6 juillet 2024

Date des différentes réunions de la rentrée ...

4/9/2023	18h00 pour le cycle 10-12	19h00 pour le cycle 3-4
5/9/2023	18h30 pour le cycle 8-10	
11/9/2023	19h00 pour le cycle 5-8	

CONTACTS FAMILLES-ECOLE

1. Bulletins et rencontres avec l'enseignant :

En début d'année, une réunion est organisée, dans chaque cycle, pour informer sur l'organisation pédagogique et les choix éducatifs de l'école.

Elle permet aux parents de poser les questions qui nécessitent une clarification.

Lors de la remise des "grands bulletins" trimestriels, les parents sont invités à une rencontre personnalisée, tant au point de vue des connaissances que du comportement.

Date des bulletins : 3 bulletins traverseront l'année scolaire

Un courrier aux parents sera transmis en début d'année avec les dates de remise des bulletins pour les différents cycles.

Une dernière information reprenant les résultats de fin d'année sera remise aux parents au terme du mois de juin.

2. <u>Contacts personnels</u>:

Dans le cas où votre enfant est confronté à une difficulté particulière, vous pouvez rencontrer le professeur en lui demandant un rendez-vous via le du journal de classe ou le petit carnet. Les difficultés rencontrées sont à traiter le plus rapidement possible et, pour cela, rien ne vaut un contact direct. En prenant rendez-vous, vous éviterez de déranger l'enseignant pendant les heures de cours ainsi qu'à tout autre moment où il doit s'occuper des enfants.

Pour les urgences et les problèmes sans solution, les directions sont là pour vous aider.

En ce qui concerne les bonnes nouvelles, les avancées significatives de votre enfant, les félicitations et les encouragements, n'hésitez pas à contacter au plus vite la ou les personnes concernée(s). Ces démarches sont pleinement source d'énergie et de valorisation.

3. Documents:

Les documents de vos enfants sont des outils de liaison importants entre l'école et les familles. A partir de cette année, nous enverrons la majorité des documents par courrier électronique. Néanmoins, certains documents, nécessitant une prise de position de votre part, vous seront transmis via la farde facteur de votre enfant.

Sans avis contraire de votre part, c'est cette disposition qui sera appliquée.

Notre site internet (<u>www.saintdominique.be</u>) est également une source d'information. Merci de le consulter régulièrement.

4. Contacts avec le secrétariat :

Thierry van Wel: TEL 02/240.16.13

Secretariat.fondamental@saintdominique.be

pour tout renseignement; le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8H10 à 12H

CLASSES DE DEPAYSEMENT

A partir de la 3^{ème} maternelle, les enfants partent régulièrement en Classes de Dépaysement et de découvertes.

Cette activité est en lien direct avec notre projet éducatif ; elle est intégrée dans le parcours scolaire de votre enfant et est donc <u>obligatoire</u>.

Nous vous signalons que de nombreuses mutuelles vous proposent une intervention. A votre demande, nous vous remettrons une attestation, après le séjour, dès que le paiement aura été effectué.

Les frais des classes de dépaysement seront portés sur votre facture trimestrielle, tout en respectant le cadre légal de ces activités.

En cas de difficulté financière, n'hésitez pas à contacter les directions.

L'INSPECTION MEDICALE

L'inspection médicale scolaire est gratuite et obligatoire (Loi du 21 mars 1964).

Le centre P.S.E. (protection de la santé à l'école) choisi est l'U.C.L.

Responsables Madame SERE, médecin.

Vous serez informés en temps voulu du jour et de l'heure prévus pour l'examen de votre enfant.

Selon l'article 5 de la loi de 1964, vous êtes censés adhérer à notre choix.

Si vous désirez toutefois vous y opposer, faculté que vous laisse la loi, vous êtes tenus de nous en aviser dans les quinze jours prenant cours à la date de la présente information.

En ce cas, la loi vous oblige à choisir vous-mêmes une autre équipe d'inspection médicale scolaire agréée et à faire procéder à l'examen requis dans les trois mois à dater de votre opposition.

En cas d'accident, l'école contacte les parents pour les informer.

Si une ambulance est nécessaire, l'enfant est conduit à l'hôpital le plus proche.



Centre PMS libre de Schaerbeek

Place de l'Alma, 3 bte 9 1200 Bruxelles

Tél.: 02.896.54.49 centre.schaerbeek@pmswl.be

L'équipe du Centre PMS est à la disposition des élèves, des parents, des enseignants et des éducateurs, pour toute question relative :

- au développement personnel et social des enfants ;
- à leur adaptation scolaire et aux questions d'apprentissage ;
- à une réflexion à propos de questions éducatives.

Nous prenons en compte les aspects psychologiques, sociaux et de santé qui influencent l'épanouissement global de l'enfant.

Les parents seront reçus sur rendez-vous soit au centre PMS soit à l'école.

Pour une demande de rendez-vous, les parents peuvent téléphoner au centre ou envoyer un e-mail.

L'équipe PMS de l'école se compose d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une infirmière sociale.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de l'école et sur www.pmswl.be

Les interventions de l'équipe PMS impliquent la gratuité et la garantie du secret professionnel.

En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont « la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le Centre PMS ».

Les parents concernés sont invités à demander, par écrit, au directeur du Centre, les formulaires prescrits pour ce refus.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance scolaire couvre les dommages corporels qui résultent d'un accident survenu à un enfant :

- dans l'enceinte de l'école ou sur le chemin de l'école ;
- lors d'une activité, excursion, voyage organisés par l'école.

L'assurance scolaire ne couvre pas les dommages corporels dans le cas où un enfant :

- aurait guitté l'école en-dehors des heures autorisées ;
- participerait à une activité, une excursion, un voyage non organisé par l'école. Ainsi, ne sont pas couverts les dommages qui surviendraient lors d'une sortie organisée par un groupe d'élèves.

L'assurance scolaire ne couvre pas les vols qui surviendraient dans l'école.

Certaines familles souscrivent une assurance "responsabilité civile familiale". Nous pensons que c'est une initiative excellente et utile. Il faut cependant tenir compte des clauses concernant la franchise.

Documents à remplir :

- Un feuillet de déclaration à remplir par le responsable de l'enfant au moment de l'accident et par les parents.
 - Ce document est à remettre le plus rapidement possible au secrétariat qui le transmettra à la compagnie d'assurance pour ouverture du dossier.
- Un certificat médical à remplir par le médecin et à remettre au secrétariat qui transmettra à la compagnie d'assurance.
- Un document de relevé des débours à compléter par les parents et par la mutuelle et ce après que les parents aient payé les factures et se soient faits rembourser par la mutuelle.
 Une fois complété, ce document est remis au secrétariat qui le transmettra à la compagnie d'assurance.

LES ACTIVITES SPORTIVES

LE COURS DE PSYCHOMOTRICITE POUR LES 3-4 ans

La psychomotricité joue un rôle déterminant dans le développement de l'enfant ; elle favorise son épanouissement mental et moteur, permet de soutenir ses apprentissages ainsi que d'évoluer dans différents types d'activités : circuits, ateliers, parcours, jeux de coopération, jeux d'opposition, pratiques Aucouturier (psychomotricité relationnelle), expression corporelle, danses, rondes, rythmes, schéma corporel, notions spatiales, ...

La tenue sportive se compose uniquement de sandales de gymnastique blanches. Toutefois il est préférable que l'enfant porte des vêtements qui lui permettent de bouger librement.

LE COURS D'EDUCATION PHYSIQUE

Les enfants du 5/8, 8/10, 10/12 ont un cours d'éducation physique.

- Une période en salle à l'école
- Une période en extérieur.

La tenue sportive qui ne peut pas être portée **pendant la journée** se compose des éléments suivants :

- *un short foncé (bleu ou noir);
- *des sandales de gymnastique;
- *un t-shirt blanc uni sans logo ou le T-Shirt de l'école (au choix)
- *une paire de chaussure de sport (pour le 5/8, instruction en cours d'année)

*Pour ceux qui le souhaitent, le T-Shirt de l'école sera vendu au prix de 3,5€ au secrétariat.

Une vente de T-shirts de gymnastique sera organisée, pour ceux qui souhaitent se le procurer via l'écolele mercredi 30 août de 9 H à 10 H 30 devant le Secrétariat.



Fondamentalement Fête, c'est quoi?

C'est **une asbl** composée de parents et d'enseignants animés par l'envie de faire la fête, de s'investir dans l'école et de contribuer à de chouettes projets éducatifs!

Plusieurs évènements sont organisés chaque année, en veillant à mixer :

- des activités familiales : une après-midi « talents », une balade, une brocante, une soirée contée, un apéro after-school.
- des activités juste entre adultes : une **soirée dansante**, une **soirée quizz**, une **soirée karaoké**, ou le fameux **cabaret** !

Vous êtes tenus au courant des dates et des activités par l'intermédiaire de la farde facteur de votre enfant, ou par mail, via Facebook (Fernand Fête).

A chaque événement, les caisses se remplissent et permettent à l'asbl de soutenir financièrement différents projets pédagogiques.

<u>Des exemples</u> ? La toile d'araignée, les panneaux de basket, les fontaines à eau, les fichiers Freinet en 10/12, des jeux de société en 8/10, Saint-Nicolas pour toute l'école, le centre de documentation, la rencontre avec des écrivains et illustrateurs, l'achat de matériels informatiques, la sonorisation dans la cour ...

Fondamentalement Fête, c'est aussi l'occasion de tisser des liens, de faire des rencontres, de passer du temps « autrement » à l'école, de mettre des noms sur ces têtes qu'on croise au quotidien... Une chouette aventure basée sur la bonne volonté de chacun!

Vous avez deux moyens de faire partie de Fondamentalement Fête :

- soit vous vous devenez « membre de FF », le comité restreint qui imagine, planifie et organise les activités (des enseignants, des parents et les deux directeurs) ;
- soit vous devenez un « ami de FF », disponible pour un tas de petites choses de manière plus ponctuelle : servir des boissons, préparer des spécialités internationales, monter un podium, inventer un quizz, dessiner des stands de brocante dans la cour ...

! Toutes les idées, aides et/ou compétences sont les bienvenues !

Si vous désirez rejoindre notre joyeuse équipe,

N'hésitez pas à nous contacter :

fondamentalementfete@gmail.com



LA BIBLIOTHEQUE

Bienvenue à toutes et à tous! La bibliothèque est un lieu convivial où l'on cultive le plaisir de lire et celui de chercher les réponses à nos questionnements. La bibliothèque renferme une multitude de livres documentaires et de livres de littérature jeunesse. C'est un lieu d'animations diverses : Prix Versele, recherche documentaire, lectures « plaisir », rencontres d'auteurs/autrices et d'illustrateurs/illustratrices, etc.



L'espace est accessible tous les jours de la semaine, pendant et après les heures de classe, selon l'horaire affiché sur les portes de la bibliothèque.

Pour les élèves du **cycle 3-4**, l'accès se fait de 2 façons : soit en compagnie du/de la titulaire, soit après la classe, avec l'adulte qui vient rechercher l'enfant.

Pour les élèves des cycles 5-8, 8-10 & 10-12, l'accès se fait de façon autonome et/ou en compagnie du/de la titulaire, ou encore des parents. Pour tous, le prêt est limité à 3 livres maximum, pour 15 jours. Les enfants ne peuvent emprunter qu'une seule BD à la fois. Un prêt peut être prolongé sur demande et sur présentation du livre en question.

La bibliothèque offre à chaque élève :

- un contact direct avec les livres;
- un espace de lecture
- une mine d'or d'informations permettant d'effectuer des recherches et de nourrir sa curiosité ;
- un accompagnement dans ses recherches;
- un « salon lecture » dans la biblio, pendant les récréations ;
- un espace « livres » sous le préau, lors de toutes les récréations.

En retour, l'enfant s'engage à :

- Prendre soin des livres, à la bibliothèque et en-dehors de celle-ci;
- Rapporter son/ses livre/s à temps ou à venir le/les prolonger avant que la durée du prêt ne soit dépassée.

Le non-retour ou l'endommagement d'un livre entrainera une participation aux frais de remplacement. Evitons ça, idéalement !

Bienvenue aux petits et grands, ainsi qu'aux parents et grands-parents!

AU PLAISIR DE VOUS Y CROISER!

Cécile & l'équipe des bibliothécaires bénévoles

PS : Je lancerai un appel aux bénévoles en septembre. Bienvenue ;-)!

ASSOCIATION DES PARENTS





L'Association des Parents de Saint Do (AP) est constituée de tous les parents de l'école.

Elle est représentée par le noyau, un premier cercle de 18 parents (voir photo anciens et nouveaux membres 2022-2023), et d'un second cercle de parents motivés désireux de porter différents projets au sein de l'école.

L'AP a pour mission, entre autres, d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les parents d'élèves et l'école (direction et enseignants), dans un partenariat positif et constructif. Elle se veut ouverte à tou.te.s, au dialogue et à l'écoute du plus grand nombre.

L'AP porte et encadre des projets articulés autour de thématiques précises auxquelles chaque parent peut apporter sa contribution s'il/elle le souhaite.

Pour des infos plus complètes sur l'AP, rendez-vous sur le site https://sites.google.com/view/apstdo/ et si vous souhaitez contacter le noyau, écrivez-nous à l'adresse email : ap.fp@saintdominique.be.

LES ACTIVITES PARASCOLAIRES

L'ASBL Every Sports, animée entre autres par des professeurs de l'école, organise des activités en dehors des temps de cours.

Pour les enfants, elles existent sur le temps de midi, après 15h35. Inscriptions en ligne.

Pour les adultes, le lundi soir à partir de 19h30 (badminton). Inscription directement via le 0496/542 826.

Quelques dates à retenir:

- Semaine du 28/8/23 et du 04/09/23 : portes ouverte
- 09/09/23 à 20h à confirmer : début des inscriptions en lignes
- Semaine 18/09/23 : début des cours

Toutes les informations à ce propos vous seront envoyées par mail au plus tard le WE du 26/27 aout. Soyez vigilant, vérifiez vos spams et contactez-moi si vous n'avez rien reçu.

QUI CONTACTER?

Jean-Louis Legrand — (ancien) professeur d'éducation physique :

0496/542 826

parascolairesaintdominique@gmail.com

Estimation des frais scolaires pour l'année scolaire 2023-2024

Comme vous le savez, l'accès à l'Enseignement obligatoire constitue l'un des fondements clés de notre société et de notre système scolaire. Ce document a pour but de vous fournir des informations sur les mesures adoptées en matière de gratuité dans l'enseignement dans le cadre de la gratuité de l'accès à l'enseignement obligatoire.

Nous voulons attirer votre attention sur le système de décomptes périodiques trimestriels mis en place à Saint-Dominique. L'objectif de ce type de décompte est de favoriser, pour les familles, l'information et la clarification des frais réclamés par l'Institut.

En ce qui concerne les classes maternelles et les P1 / P2, la Communauté française nous octroie un budget dans le cadre de la gratuité scolaire pour diminuer vos frais.

Vous trouverez sur votre facture seulement le montant de ce qu'il vous reste à payer.

Voici les frais scolaires auxquels vous pouvez vous attendre pour cette année scolaire 2023-24:

	Cycle 3-4	Cycle 5-8	Cycle 8-10	Cycle 10-12
Activité(s) culturelle(s)	+/- 3.75 €	+/- 9.30 € (P1-P2)	+/- 10 €	+/- 10 €
(transport & entrée)		+/- 3.75 € (M3)		
Activités sportives (transport & entrée)	19.25 €	+/- 24 €	12.80 €	32.10 €
Activités extérieures et classes de dépaysement	La ferme : +/- 22 €	Classes de dépaysement pour les 3 plateaux (avec un max de 109 € pour les M3. Pour les P1/P2, nous attendons les détails de la circulaire.	Séjour à Engreux: +/-190€	530 € (classes de montagne) en mars 2024 Une épargne est proposée.

Ces montants vous sont transmis à <u>titre d'information</u> tout en sachant que le prix des activités et celui des transports peuvent encore évoluer.

Un courrier plus précis vous sera envoyé début septembre dès que les confirmations des activités seront reçues.

Dans le tableau ne sont pas repris <u>les services</u> de garderie, de pique-nique, de dîner chaud (payés à l'école) et de l'étude surveillée (payée à Everysport a.s.b.l.).

Nous vous rappelons que les enseignants peuvent vous inviter à acheter des manuels scolaires d'exercices pour votre enfant. Si c'est le cas, une demande formelle vous sera envoyée. Ces achats

se font en général par des commandes groupées ce qui permet de diminuer le prix d'achat. De plus, certains abonnements à des revues vous sont également proposés sans aucune obligation. Nous tenons également à rappeler que tous les services sont à régler via la facturation par virement bancaire. Si vous inscrivez votre enfant à un service de manière occasionnelle, un écrit de votre part suffit. Ce service sera porté à votre crédit lors de la facture suivante.

Faire un don ...

L'école dispose d'une caisse sociale grâce à la vente des photos. Elle sert à soutenir certaines familles en difficultés financières. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à contacter la direction. En ce qui concerne les « activités de classes » qui ne reprennent pas une tarification individuelle, nous lancerons, au cours de l'année, avec le soutien de l'A.P., un appel aux dons afin d'alimenter si possible l'enveloppe qui permet d'ajouter un peu de rêves et de contenus (ouvrages, matériel spécifique) aux nombreux projets réalisés dans les plateaux.

La gratuité est une chose, l'appel aux dons permet d'autres choses.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez l'exécuter sur le compte : BE93 2100 5155 7067 Avec la mention « DON »

GARDERIE & ETUDE

Pour les garderies :

L'horaire des garderies est le suivant :

- Accueil du matin : de 7h45 à 8h20 (entrée « peuplier »).
- Garderie du soir : de 15h40 à 17h50 garderie ou étude (entrée et sortie par la porterie).
- garderie du mercredi : de 12H30 à 17H50 (entrée et sortie par la porterie)

Pour la garderie du soir des enfants du 3/4, prévoyez un goûter simple, à manger seul.

Les parents sont tenus de reprendre leurs enfants au plus tard à 17h50.

Nous vous rappelons que, lorsque vous venez chercher votre enfant après 15h35, vous devez signer, auprès de l'accueillante de votre enfant, le registre de fréquentation de l'accueil extrascolaire.

Si l'enfant part avec une autre personne que les parents, celle-ci doit être munie d'une autorisation des parents. Sauf si les éducatrices en ont été informées le matin, à l'accueil ou par téléphone, en début de garderie.

Adresse mail pour l'accueil extrascolaire : accueil.extrascolaire@saintdominique.be

Pour les services, les tarifs et les horaires sont repris dans l'encart central. A partir de 17h50, le quart d'heure entamé revient à 15 € ; montant qui vous sera facturé



Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons après 15h40 de :

- 1. vous signalez auprès de la personne de l'accueil que vous pénétrez dans l'Institut,
- 2. vous signalez auprès du personnel d'éducation que vous récupérez votre enfant et/ou d'autres enfants,
- 3. vous indiquez auprès de l'accueil par un signe, lors de la sortie les enfants qui vous accompagnent.

Pour l'étude (réservée aux cycles 8/10 et 10/12) :

Les parents peuvent inscrire leur enfant soit à la garderie, soit à l'étude (voir tarification).

Pour l'étude (8/10 & 10/12)

Elle est organisée par Every Sports en collaboration étroite avec la Direction. Pour un service de qualité, Il y aura maximum deux groupes de 12 enfants par cycle le lundi, le mardi, et le jeudi. L'étude dirigée est encadrée par des enseignants de l'école. Ce n'est pas un temps de cours, ni une remédiation. Elle offre un temps d'accompagnement au travail. L'enfant recevra une aide pour mieux s'organiser, un climat de travail idéal, un professeur pour poser ses questions.

L'étude commence à 15h35 et se termine à 16h35. Pour ne pas gêner l'ambiance de travail, les enfants <u>ne sont pas autorisés</u> à quitter l'étude plus tôt.

ORGANISATION DU MODE DE PAIEMENT

L'inscription aux services se fait via le formulaire « <u>FEUILLE DE SERVICES »</u> joint à cet « Echo » et ce <u>pour</u> <u>l'année scolaire complète.</u>

Attention : la fiche des services doit nous être impérativement retournée dûment complétée pour le 17 août 2023 ; passé ce délai, votre enfant ne pourra plus bénéficier des services

Les modifications en cours d'année peuvent se faire uniquement en fin de trimestre (sauf cas exceptionnels qui nécessitent, au préalable, un contact avec la direction).

La demande de modification doit être remise par écrit à Amélie Stroobants :

- Pour le 3 décembre 2023
- Pour le 11 mars 2024

Les services commandés sont à payer jusqu'au moment de la notification des modifications.

Sur base de ce document, vous recevrez <u>3 FACTURES TRIMESTRIELLES.</u> Vous pourrez choisir entre **deux modes de paiement :**

- Soit un seul versement à la réception de la facture via un virement bancaire.
- Soit un paiement échelonné sur le trimestre en cours (si vous avez un arrangement avec la direction).

Les services « occasionnels » doivent répondre à de réelles situations d'urgence ou d'exception (voir tarifs page précédente).

Les garderies font également partie des services facturés. Néanmoins nous pouvons comprendre des situations exceptionnelles que nous vous demandons alors de gérer au moyen de cartes de garderie qui vous seront facturées.

Celles-ci sont en vente **UNIQUEMENT AU SECRETARIAT.**

Les cartes de garderie seront facturées au prix de 25 € (10 unités) ou de 50 € (20 unités).

Elles sont valables plusieurs années scolaires.

Pour que votre enfant puisse bénéficier **occasionnellement** d'un **repas chaud ou d'un pique-nique**, vous devez prévenir par mail, la personne qui s'occupe de l'accueil. Le repas ou pique-nique vous sera facturé par le service facturation (voir tarifs page précédente).

ABSENCES: En cas d'absence, les repas chauds ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical d'un minimum d'une semaine.

Il n'y a pas d'étude organisée ni la 1^{ère} semaine d'école, ni la dernière semaine de l'année scolaire.

Les factures tiennent compte des journées pédagogiques, des journées sportives et des classes de dépaysement.

De la qualité dans les assiettes de nos enfants ...

Depuis septembre 2019, il a été décidé d'intégrer un projet proposé par Bruxelles –Environnement pour améliorer la qualité des repas préparés par des « cantines scolaires » en proposant un repas équilibré et de qualité aux enfants et renforcer la durabilité des repas.

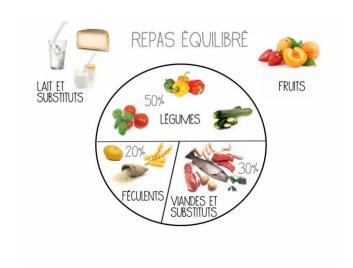
Comment?

- en proposant un menu végétarien,
- en favorisant l'utilisation de produits locaux et issus de circuits courts.

Pour ce faire, notre équipe est guidée par un expert de Bxl-Environnement. Concrètement, les menus seront composés notamment :

- d'un menu végétarien (1x/sem),
- d'un menu poisson (1x/sem)
- d'un menu avec des frites qu'1x/mois.

Avec une tournante dans les jours.



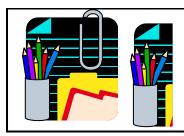
Important !!!!

Concernant les repas chauds, l'école ne gère aucune exception alimentaire.

TARIFS DES SERVICES 2023-2024

				PRIX PAR JOUR	
			3/4	5/8	
SERVICES			ANS	ANS	8/12 ANS
		•			
REPAS CHAUD +	ABONNEMENT		5,20	6,20	6,80
ENCADREMENT	OCCASIONNEL		7,00	8,00	8,50
		_			
PIQUE-NIQUE	ABONNEMENT		1,60	1,60	1,60
(ENCADREMENT/ LA					
SOUPE EST OFFERTE)	OCCASIONNEL		2,00	2,00	2,00
	T	1			
GARDERIE DU SOIR	ABONNEMENT		3,60	3,60	3,60
	OCCASIONNEL	15H35/16H35	2,50	2,50	2,50
		16H40/17H50	5,00	5,00	5,00
ETUDE DIRIGEE	ABONNEMENT				2,50
		_			
GARDERIE APRES-ETUDE	ABONNEMENT				1,50
	OCCASIONNELLE				2,50
		-		·	
GARDERIE MERCREDI	ABONNEMENT	12H30/14H30	2,50	2,50	2,50
		12H30/17H50	6,80	6,80	6,80
	OCCASIONNELLE	12H30/14H30	5,00	5,00	5,00
		12H30/17H50	12,50	12,50	12,50

Comme vous avez pu le constater, nous avons dû, malheureusement, procéder à une adaptation des tarifs des services suite à l'augmentation des matières premières et de l'indexation des salaires.



Dispositions et fournitures concernant le CYCLE 3/4

1. L'accueil (de 8h05 à 8h20)

<u>Début</u>: 8h05. Les couloirs sont accessibles dès ce moment-là <u>et pas avant</u>. L'accueil est une activité comprise dans les heures de cours. <u>Ce sont les institutrices qui donnent le signal pour entrer dans les couloirs.</u>

<u>Limite</u>: **8h20.** Les activités commencent par le bonjour, instant de calme et d'attention. Si votre enfant arrive <u>après 8h20</u>, accompagnez-le jusqu'au pas de <u>la porte sans la franchir</u>...

L'enfant apporte son cartable tous les jours, matin et après-midi.

Veillez donc à être *ponctuel* pour le bien être de votre enfant et pour le respect de la classe et de l'enseignant.

2. <u>L'entrée</u>

L'entrée se fait par le grand préau, même en cas de mauvais temps. Le couloir du 3/4 est un lieu de travail, merci de ne pas l'emprunter.

3. La collation de 10h

Elle sera collective et saine (fruits ou légumes), apportée à tour de rôle par un enfant. Un calendrier précis vous sera fourni, en temps voulu, afin de démarrer cette tournante.

Pour la boisson, chaque enfant aura <u>sa gourde, avec bouchon «sportif» que l'enfant peut</u> <u>ouvrir</u> par lui-même, remplie uniquement d'eau. Les berlingots sont interdits.

4. Les vêtements

Ils sont marqués au nom de l'enfant.

Ils sont simples et faciles à enfiler, munis d'une attache ("lichette"). PAS DE SALOPETTE!!!, ni ceinture, ni bretelles. Moufles, bonnet et écharpe sont fixés au manteau et marqués au nom de l'enfant. Un change complet, marqué au nom de l'enfant est à prévoir pour les enfants et à renouveler à chaque accident et également en fonction de la saison. (Ceux-ci seront placés dans un sac en tissu, de type sac de gym, au nom de l'enfant, accroché à son portemanteau. Merci d'y laisser aussi quelques sacs en plastiques ET en tissus pour le retour des vêtements sales).

Au moment d'acheter des chaussures à votre enfant, achetez-les uniquement avec des <u>velcros</u>. L'horaire de gymnastique sera affiché aux valves. Les jours de gymnastique de votre enfant, veillez à l'habiller d'une tenue sportive (pas de jupes ou robes, question de sécurité!). Régulièrement, les vêtements perdus et non marqués sont donnés à une œuvre.

5. Sieste

Tous les "chatons" font la sieste de 12h40 à 14h15. Chacun apporte sa couverture (elle sera reprise aux grands congés pour être lavée). Si l'enfant a besoin d'un doudou pour s'endormir, prévoyez-en un qui restera à l'école. Le tout doit être marqué aux nom et prénom de l'enfant. La tutte sera aussi marquée (par une nominette) au nom de l'enfant et donnée au titulaire (elle reste à l'école). Si des langes sont nécessaires merci d'apporter un paquet de langes à velcro (pas de langes culottes) et d'indiquer le nom de l'enfant sur le paquet.

6. Petites fournitures :

(En lien avec l'art.100 du décret « Mission »)

Pour les 3 ans :

Pour le confort de

votre enfant:

- 1 couverture pour la sieste marquée de manière visible au nom et prénom entiers de l'enfant.
- 1 change complet dans un sac en <u>tissu (le tout marqué au nom de l'enfant)</u>
- 1 tablier en TISSU à longues manches, avec lichette, marqué au nom de l'enfant.
- 1 livre d'histoire, neuf, ou d'occasion, en bon état, plastifié pour la bibliothèque de la classe (adapté à leur âge) (pas de Disney, ni d'imagiers).
- 1 cartable (marqué de manière visible au nom, prénom de l'enfant, à l'extérieur du cartable) PAS DE CARTABLE A ROULETTES
- 1 livre de coloriage (taille A4 max.)
- 1 paire de sandales de gym
- 1 gourde à bouchon sportif
- 2 boîtes de mouchoirs en papier (merci d'indiquer le nom de votre enfant)
- 2 paquets de lingettes

Pour les 4 ans :

Pour le confort de votre enfant :

- 1 livre d'histoire, neuf, ou d'occasion mais en bon état, plastifié (non nominatif) pour la bibliothèque de la classe (adapté à leur âge) (pas de Disney et pas d'imagiers)
- 1 livre de coloriage (taille A4 max.)
- 1 tablier en **TISSU** à longues manches **marqué au nom de l'enfant.**
 - <u>Si vous le désirez, de magnifiques tabliers (fabriqués dans un atelier protégé) sont disponibles au secrétariat au prix de : 32€</u>
- 1 cartable (marqué de manière visible au nom, prénom de l'enfant, à l'extérieur du cartable) PAS DE CARTABLE A ROULETTES
- 1 paire de sandales de gym

- 1 gourde à bouchon sportif
- 1 change complet dans un sac en tissu (le tout marqué au nom de l'enfant)
- 2 boîtes de mouchoirs en papier

7. Règles et Education

Les jouets et petits objets personnels <u>sont strictement interdits</u>. Ils provoquent la convoitise et se perdent. Si l'enfant a besoin d'un soutien affectif, genre peluche, avertissez-en le titulaire et marquez-le. En famille, aidez votre enfant à être le plus autonome possible : habillage, propreté... Vivre en collectivité est un grand pas dans la vie et nécessite indépendance et débrouillardise.

Réunion de rentrée le lundi 4 septembre 2023 à 19h00



Dispositions et fournitures concernant le CYCLE 5/8

L'accueil:

8h10 Les enfants sont accueillis sur leur plateau.

8h10 à 8h20 Moment privilégié et nécessaire pour les échanges.

8h20 Début des activités.

Liste des fournitures nécessaires <u>dès le lundi 28 août</u>.

A titre indicatif et facultatif.

Vérifiez d'abord ce qui peut encore servir. Pensez à la seconde main.

zéro DÉSHEChoisissez le durable, le non-nocif, le recyclé. Evitez le plastique.

> N'achetez aucun matériel "GADGET"

1. Pour TOUS les enfants : (3ème maternelle, 1ère et 2ème primaires)

- Un tablier en TISSU (ni chemise, ni tee-shirt, ni matière plastique)
- Un <u>GRAND</u> CARTABLE <u>indispensable, même pour les enfants de maternelle</u> pouvant contenir classeurs, fardes, boite à tartines...
- Une gourde de préférence en métal de bonne qualité pour éviter les fuites dans le cartable ;
- Une trousse boudin vide uniquement pour les 1^{ère} et 2^{ème} primaires des plateaux rouge et bleu
- Un équipement pour le sport se rapporter à la rubrique « Les activités sportives.
- Deux boites de mouchoirs en papier (merci d'indiquer le nom de votre enfant sur les boîtes).

Le matériel scolaire, quant à lui, est fourni via le budget « gratuité » de la Communauté Française. En cas de détérioration volontaire, il sera demandé aux parents de fournir un nouvel outil.

- 2. Dans le courant de l'année, votre enfant recevra, si vous le désirez :
- **Un marqueur spécial** pour le "programme" (pour les castors et les écureuils) à remplacer lorsque cela sera nécessaire.
- Le livre d'exercices « Atelier Lecture » (pour les écureuils) ;
- Deux cahiers de calculs (pour les castors et les écureuils).

Si vous acceptez de passer via les commandes de l'école, ce matériel spécifique apparaîtra sur votre facture trimestrielle.

3. Nous recherchons **des affiches** pour nos ateliers peinture, ainsi que des feuilles de brouillon. Si vous pouvez nous en fournir, merci d'avance!

- **4.** Si vous avez dans vos trésors un livre, en bon état et adapté à l'âge de votre enfant, vous pouvez l'offrir à la bibliothèque de la classe.
- **5.** Il est indispensable de vous procurer l'abonnement STIB parce que nous l'utilisons lorsque la classe se déplace pour une visite. Pour les habitants de l'agglomération bruxelloise, il est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans. Vous ne devrez payer que 5 € pour la carte Mobib.

La réunion de rentrée aura lieu le lundi 11 septembre à 19h00



Dispositions et fournitures concernant le CYCLE 8/10

Matériel à prévoir pour chacun : A titre indicatif et facultatif

- **1.** <u>Un cartable solide</u> pouvant contenir facilement 1 classeur, 2-3 cahiers ou fardes, sa pochette, sa gourde et son pique-nique.
 - Un cartable simple/classique à porter sur le dos (pas de sac-à-dos et pas de roulettes) permet de ranger ses affaires sans les abîmer. Les fardes et classeurs sont préservés.
- 2. Une pochette suffisamment grande contenant :
- Un stylo
- Des cartouches d'encre bleue en réserve dans sa pochette
- 2 crayons ordinaires
- 1 gomme
- 1 bic à 4 couleurs classiques (rouge + bleu + noir + vert)
- 10 stylos à bille de couleurs différentes.
- 1 bâton de colle blanche.
- Un taille crayon avec réceptacle
- 5 marqueurs fluo dont jaune, vert, bleu, rose et orange.
- Une latte de 15-20 cm RIGIDE et durable
- Une paire de ciseaux.

Prévoir <u>en réserve à la maison</u> afin que ce soit directement disponible tout au long de l'année : <u>des</u> crayons ordinaires, un bic à 4 couleurs, des bâtons de colle, des cartouches bleues.

Attention: PAS d'effaceur!

3. <u>Une seconde pochette contenant</u>:

- 12 à 18 magicolors d'épaisseur moyenne.
- 12 à 18 crayons de couleurs de qualité.

4. Matériel supplémentaire pour tous :

- Une latte de 30 cm rigide et durable
- Un jeu de cartes (mettre le nom sur chaque carte)
- Une réserve de mouchoirs en papier ou un mouchoir en tissu
- Une gourde d'eau (solide et durable)
- Une paire de pantoufle à semelle rigide et qui tient aux pieds

Pour les 3^e et les nouveaux 4^e (arrivant d'une autre école) :

- 3 classeurs (un bleu, un vert, un jaune) format quarto à 2 anneaux environ 4 cm d'épaisseur AVEC LEVIER.
- 6 intercalaires en carton
- Un bloc de dessin format A4 minimum 200gr/m²

Pour les 4^e:

- Un bloc de dessin format A3 minimum 200gr/m²
- Les 4^{ème} reprennent les classeurs de l'an passé <u>et vident uniquement le classeur bleu</u>.

Tout le monde récupère sa farde facteur de l'an passé.

5. Matériel acheté par l'école et qui vous sera facturé (facultatif) :

Si vous acceptez de passer via les commandes de l'école, ce matériel spécifique apparaîtra sur votre facture trimestrielle.

Pour tous:

- Des couvre-cahiers transparents solides pour recouvrir livres/ JDC/ cahiers
- Deux marqueurs effaçables Stabilo Lumocolor 305 (ou plus selon l'utilisation)

Pour les 3^{èmes}:

4 fardes de présentation avec pochettes
 (2 rouges de 80 pochettes = 160 vues / 1 rouge de 40 pochettes = 80 vues / 1 bleue de 80 pochettes = 160 vues)

Nous vous proposons un achat groupé pour les <u>fardes de présentation</u> et les <u>couvre-cahiers</u> afin que tout le monde ait le modèle attendu d'une bonne qualité et à un prix avantageux.

Ces deux achats ne se font qu'une fois sur le cycle si chaque enfant est soigneux avec son matériel.

Merci de nous aider à les sensibiliser à ce sujet.

Tout le matériel personnel est à marquer au nom de l'enfant de manière durable.

La réunion de rentrée aura lieu le mardi 5 septembre 2023 à 18h30

Pour les habitants de l'agglomération bruxelloise, l'abonnement de tram et de bus de la STIB est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans. Vous devrez néanmoins débourser 5€ pour la carte MOBIB.

Il est très utile de vous le procurer via les « BOOTIK » de la STIB (nous l'utiliserons lorsque la classe se déplacera pour la visite d'un musée ou d'une exposition...).

Matériel nécessaire à chaque enfant du cycle 10-12

Réunion de parents :

Lundi 4 septembre à 18h

En agglomération bruxelloise, l'abonnement de tram et de bus de la Stib est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans. Vous devrez néanmoins débourser environ € 5,00 pour la carte Mobib. Nous l'utiliserons lorsque la classe veut se déplacer pour la visite d'un musée ou d'une exposition...

Gymnastique et sport : se rapporter à la rubrique « Les activités sportives ».

Pensez à la planète, essayez de récupérer au maximum le matériel des années précédentes.

Merci d'indiquer le prénom et le nom de famille (pas d'initiales) sur TOUT le matériel.

Pour tous:

Dictionnaire et Bescherelle (achetés en 8/10) à garder à la maison, pas d'effaceur et pas de tipp-ex en classe.

- Une équerre (type Aristo)
- Une latte en bois
- 2 crayons gris
- 2 bâtons de colle (+/-40g)
- Une boite de 12 crayons de couleur
- Des stylos billes: noir, vert, bleu et rouge
- Une paire de ciseaux
- Un taille crayon
- un cartable solide
- un stylo de bonne qualité
- un compas de bonne qualité
- une calculatrice (4 opérations)
- Une boîte à tartine (Cette boite permet de séparer les aliments, de ne plus utiliser ni de cellophane, ni d'aluminium et de ne plus contenir de plastique à usage unique.)

- Une gourde (Cette gourde permet de ne plus apporter de berlingot.)
- 3 boites de mouchoirs
- 1 essuie vaisselle personnalisé avec les nom et prénom de l'enfant
- 15 fiches plastiques pour le cour de néerlandais

Pour les aînés (6e primaire)

■ Un bloc de feuille A4 de dessin (21 x 29,7 cm)

Pour les 8/10 de l'école (5e primaire) qui arrivent en 10/12 ET les nouveaux :

ATTENTION: IL FAUT QUE LES ENFANTS VENANT DU 8/10 RAMENENT A L'ECOLE FIN AOUT LEURS REFERENTIELS COMPLETS, LE CLASSEUR DE NEERLANDAIS ET CELUI D'EVEIL RELIGIEUX (pour ce dernier, merci de garder les feuilles des cycles précédents).

- des intercalaires <u>en carton</u> (3x12)
- une farde à vues (minimum 100) solide
- un classeur épais (8 cm) à levier (couleur au choix **SAUF** jaune et vert)
- un bloc A4 (21 x 29,7 cm) de feuilles blanches pour le dessin (minimum 200g)
- Une clé USB (minimum 1GO) (gardée en classe)
- 2 pinceaux (un fin + un gros)
- Un classeur à anneaux 4cm bleu en carton dur
- Pochette velcro A4 à perforations

Pour les nouveaux uniquement :

- un classeur de néérlandais : un classeur VERT à levier de 8 cm
- un classeur d'éveil religieux : un classeur JAUNE à levier de 8 cm
- trois fardes à vue rouges de 100 vues chacune pour les référentiel

Institut Saint-Dominique a.s.b.l.



Section Fondamentale / Section Primaire

Règlement des études

RAISON D'ÊTRE

L'équipe éducative et enseignante de **l'Institut Saint Dominique** souhaite assurer à ses élèves une formation solide de qualité.

Nous vous présentons les aspects légaux et les sensibilités qui nous tiennent à cœur pour réussir notre mission.

ORGANISATION DE L'ECOLE EN CYCLES

Toutes les écoles fondamentales de la Communauté française sont organisées en quatre cycles :

• 1er cycle : 3 ans - 4 ans : M1/M2

2ème cycle: 5 ans - 8 ans: M3/P1/P2
3ème cycle: 8 ans - 10 ans: P3/P4
4ème cycle: 10 ans - 12 ans: P5/P6

L'objectif de l'organisation en cycles est de conduire chaque élève au développement optimal de ses potentialités et d'assurer à tous les élèves la maîtrise des compétences essentielles déterminées par les socles de compétences fixés par décret par la Communauté française.

Les cycles demandent aussi des pratiques pédagogiques quotidiennes pour favoriser le développement des compétences :

- La continuité des apprentissages en travaillant les compétences d'une manière récurrente et avec une complexité croissante. Nous parlons davantage en termes de « compétences » qu'en termes de « matières ». La réalisation et la présentation de travail en fin de cycle et en d'étude pour le cycle 10-12 sont également deux étapes importantes dans la formation de votre enfant.
- la différenciation des apprentissages en travaillant les méthodes et les stratégies afin que chacun puisse en tirer le meilleur parti, en permettant aux élèves de travailler de diverses manières : travail individuel, travail par groupes, ateliers, tutorat, remédiation..., en adaptant les renforcements, les appréciations, les commentaires aux personnalités différentes.

Dans les cycles, la prise en charge des élèves est collective, ce qui implique le partage des tâches et des responsabilités et rend donc la concertation entre tous les partenaires indispensables.

MANIERE D'APPRENDRE

L'équipe enseignante a pour mission d'amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences autour de trois axes (voir également le projet pédagogique) :

- la pédagogie de la construction du savoir ;
- la pédagogie différenciée ;
- la pédagogie du projet.

EVALUATION

Elle est un outil au service des élèves et des professeurs.

Trois bulletins sont prévus au cours d'une année scolaire primaire.

(Voir également le projet pédagogique).

EDUCATION CORPORELLE

Les cours de gymnastique, sport et natation sont obligatoires.

Une dispense n'est accordée que pour des motifs médicaux, sur présentation d'un certificat médical ou d'un mot écrit des parents.

COURS DE NEERLANDAIS

Conformément à la législation en vigueur, les enfants suivent le cours de langue néerlandaise à raison de 3 périodes de 50 minutes au cycle 3 et 5 périodes au cycle 4.

EVEIL RELIGIEUX

Tous enfants suivent à raison de 2 périodes le cours d'éveil religieux. De plus, les enfants vivent différents moments forts au cours de l'année en lien avec les moments importants de la liturgie.

TRAVAUX À DOMICILE

En ce qui concerne les travaux à domicile, les objectifs visés sont de 2 ordres (<u>décret</u> « <u>Missions », 1997, article 78</u>):

- a) Pour les **stratégies/aspects organisationnels,** les enfants se construisent progressivement. Il apparaît que deux volets importants existent :
 - Les gestes ou actes mentaux : ils pourraient être appliqués à des situations de la vie familiale
 - L'organisation personnelle et scolaire : elle fait partie intégrante de la vie quotidienne des enfants et peut aussi être travaillée à la maison.
- b) Les attitudes que nous développons à l'école (autonomie, évaluation, responsabilité) « doivent » trouver un prolongement naturel dans le vécu non-scolaire des enfants dont nous avons la charge.

Les membres de l'équipe ont réfléchi en terme de lien social entre l'école et les parents. Dans la réflexion, il nous apparaît également que le journal de classe est un document important faisant un lien entre l'école et la famille.

En 5-8, les enfants de M3 ramènent le classeur à la maison tous les vendredis.

Les enfants de P1 et P2 n'ont aucun travail à domicile du lundi au jeudi. Le vendredi, les enfants reçoivent une tâche à réaliser le week-end via un journal de classe en construction.

En 8-10, les enseignants visent 2 objectifs : prolonger le rôle d'élève à la maison (gestion du MEMO, recherche de documentations ...) et réflexe d'ouvrir son cartable (en incluant les cours d'éveil). De plus, le cycle a décidé de mettre une priorité en lecture et d'en faire le lien (20 min./jour) avec la maison.

En 10-12, les enseignants visent plusieurs objectifs, à savoir ceux déjà vécu dans les cycles précédents, mais également sur l'acquisition d'habitudes organisationnelles (ouvrir son journal de classe à la maison, planifier son travail), cet axe prend une grande part dans le lien à développer avec la famille, ceci dans le cadre de la construction de l'autonomie et à la responsabilisation. Les professeurs d'éveil religieux et de néerlandais proposent également un travail de mémorisation aux enfants, en fonction des évaluations. Un temps de préparation et d'étude est prévu en classe par les professeurs.

OUTILS REFERENTIELS

Dans chaque cycle, les enfants élaborent un ou plusieurs cahier(s) de synthèses qu'ils utilisent comme référentiels.

CLASSE D'ADAPTATION

En collaboration avec le titulaire de classe, un professeur par niveau accompagne les enfants en difficulté d'apprentissage pour leur apporter le soutien nécessaire.

La remédiation se fait individuellement ou en groupe selon les besoins des enfants.

CLASSES DE DEPAYSEMENT

Les classes extérieures font intégralement partie du programme d'études. Elles constituent des outils pédagogiques permettant aux enfants d'atteindre plus d'autonomie et de prise en charge de soi.

Le seul fait d'inscrire votre enfant dans l'école implique que vous acceptez sa participation aux classes de dépaysement.

Destinations:

Cycle 5 - 8 : Classes de découvertes

Cycle 8 - 10 Classes vertes / sportives (1an / 2)

Cycle 10 – 12 Classes vertes / sportives / de montagne

Seules des raisons de santé couvertes par un certificat médical ou des considérations philosophiques notifiées par lettre à la Direction peuvent exempter votre enfant d'y participer.

Veuillez dans ce cas nous en faire part par écrit au plus tôt.

Dans pareil cas, l'enfant sera néanmoins tenu d'être présent à l'école (obligation de fréquentation scolaire). Il suivra les cours dispensés dans une autre classe.

En aucun cas, une raison financière ne peut être un motif empêchant votre enfant de participer aux classes de dépaysement. Veuillez dans ce cas prendre contact avec la Direction qui diligentera le dossier en toute discrétion.

CONTACTS AVEC LES PARENTS

Les parents sont reçus sur rendez-vous. Ils respectent le déroulement des leçons et des études en évitant d'interrompre les cours.

En primaire, au moins trois rencontres individuelles sont prévues, en fin de trimestre, avec les parents et sur base du bulletin.

En maternelle, au moins deux rencontres sont prévues chaque année.

Votre présence est vivement souhaitée.

C.E.B.

C'est le Certificat d'Etudes de Base communément appelé « diplôme primaire ».

Tous les élèves de 6ème année primaire participent à l'épreuve externe organisée par la Communauté française pour l'ensemble des écoles de tous les réseaux.

Toutes les formalités administratives en lien avec cette épreuve sont prises en charge par l'école.

Le C.E.B. sera automatiquement délivré à tout élève inscrit en 6ème primaire qui aura réussi l'épreuve externe commune.

Un jury constitué au sein de l'établissement scolaire, comprenant les titulaires du cycle 10-12 ainsi que de tous les maîtres spéciaux de ce cycle, peut, éventuellement, accorder le C.E.B. à un élève inscrit en 6ème et qui aurait échoué à l'épreuve externe, pour autant qu'au vu de son travail des deux dernières années scolaires (dont le travail de fin d'étude est un élément important), on puisse établir qu'il maîtrise les socles de compétences définis par la loi.

ANNEE COMPLEMENTAIRE AU SEIN D'UN CYCLE

Le conseil de cycle, composé de la Direction, des titulaires, des maîtres spéciaux et d'adaptation, traite de la situation de chaque enfant, statue sur le passage à l'étape suivante ou sur la nécessité de bénéficier d'une année complémentaire adaptée.

AVANCEE SCOLAIRE

C'est une pratique rare voire exceptionnelle.

De fortes présomptions et certitudes doivent solidement étayer votre argumentation et motivation. Dans ce cas, les avis et les conseils du titulaire, de la psychologue du centre P.M.S. et de la Direction sont de bon aloi tant ils privilégient souvent un aspect trop souvent négligé par les parents : le développement socio-affectif de l'enfant dans les années futures.

DECRET « ECOLE DE LA REUSSITE » (14 mars 1995)

Ce décret relatif à la promotion de l'école de la réussite fixe les droits et les obligations des écoles et des Pouvoirs Organisateurs.

Il impose que soit mis en place un dispositif permettant à chaque enfant de parcourir sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

DECRET « MISSIONS DE L'ECOLE » (17 juillet 1997)

Dans son article 6, il prévoit que l'école doit remplir 4 missions :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves les chances égales d'émancipation sociale.

PROGRAMME

Le Pouvoir Organisateur a souscrit au programme de l'enseignement catholique.

Règles de Vie de l'école 2023-2024

Les règles de vie essaient d'envisager les situations dans la vie de l'école où des consignes précises permettent

une relation harmonieuse entre tous les acteurs



Les Règles de Vie ont été mises à jour en avril 2023.

<u>Les engagements d'un élève</u> à Saint-Dominique

En tant qu'élève, je m'engage à :

- Respecter les « règles de vie de l'école » ;
- o Participer à tous les cours, y compris la natation et les classes vertes ;
- o Soigner les documents scolaires que je reçois ;
- o Transmettre à mes parents les documents qui ont été distribués à leur attention ;
- Assurer la bonne circulation du cahier de communications et de la farde « facteur » entre mes parents et les enseignants.



LA PONCTUALITÉ

En primaire, les cours commencent le matin à 8h20 et à 13h40 l'après-midi.

Je dois être présent dans l'école au moins 5 minutes avant le début des cours, soit à 8h15! En cas de retard, je dois rejoindre ma classe le plus rapidement et discrètement possible.

Chaque retard sera consigné dans mon journal de classe.

Arriver à l'heure est une marque de respect vis-à-vis de mon professeur, des élèves de ma classe et du travail réalisé.

En maternelle, les classes sont accessibles le matin dès 8h10 et dès 13h35, l'après-midi.

LA VIE QUOTIDIENNE

L'école est ouverte tous les jours de 7h45 à 17h50.

L'horaire des cours est le suivant :

L'accueil des enfants du 3/4 et du 5/8 se fait à partir de 8h10 (jusque 8h20).

Matin	Après-midi
Cycle ¾	
8h20-12h00	13h35-15h15
Mercredi: 8h20 - 12h05	vendredi: 13h35-15h15
Cycle 5/8 & 8-12	
8h20-12H10	13h40-15h20
Mercredi : 8h20 - 12h10	vendredi: 13h25-15h20

Les cartes de sortie

Les professeurs qui assurent la surveillance me laisseront sortir uniquement si j'ai une carte de sortie dûment complétée ou que je suis accompagné(e).

Si j'ai oublié ma carte, je fais signer un mot par mon titulaire et la présente à la sortie. Ceci doit être exceptionnel. En cas de perte, mes parents signent une nouvelle carte (formulaires disponibles au secrétariat).

Quand je rentre diner à la maison, je peux revenir à l'école dès 13h15. Je rentre par l'entrée des humanités.

LA COMMUNICATION FAMILLE-ECOLE:



Les documents

Les directions, via le secrétariat, envoient également des courriels pour informer les parents des activités qui nourrissent la vie de l'école.

Les enfants ramènent également, via la farde facteur, le vendredi un courrier émanant de la classe ou du plateau.

Les bulletins

Les enseignants résument dans les « grands bulletins » les compétences, aptitudes, attitudes et connaissances des enfants.

En primaire, ils sont remis au moins trois fois par an. Les difficultés y sont clairement nommées. Pour les 5 ans, ils sont remis deux fois par an.

Pour les 3/4 ans, il n'y a pas de trace écrite mais deux rencontres individuelles proposées.

Les parents et les enfants sont invités à donner leur point de vue, par écrit, dans ces bulletins.

D'autres évaluations qui parlent du comportement des enfants sont également remises selon des modalités définies par chaque plateau.

Les réunions

En début d'année, **les enseignants** d'un cycle ou plateau invitent l'ensemble des parents à une soirée de présentation des grands axes du travail et de la vie à l'école au cours de l'année à venir. Ils inviteront également les parents à des rencontres individuelles notamment lors de la remise des « grands bulletins ».

En maternelle, au moins deux rencontres sont prévues chaque année.

Les 4 Règles pour bien vivre à l'école

Pourquoi?

- Afin de respecter les classes encore au travail à l'heure des pauses
- De retrouver déjà son calme avant d'entrer en classe
- D'entrer en classe dans une atmosphère calme, silencieuse et de bien-être avant de se mettre en apprentissage.

Comment ? En appliquant les <u>4 règles suivantes</u> :

- 1. Je me déplace en marchant et sans bruit.
- **2.** *Je respecte le matériel.*
- 3. Je n'insulte pas.
- **4.** Je ne blesse pas (physiquement = des coups de poing ou verbalement = des mots).

Quelles sont les conséquences si je ne les respecte pas ?

Pour les élèves du 8-12:

a. Je me déplace en marchant et sans bruit.

À chaque avertissement d'un adulte?

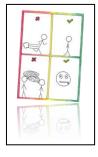
- a. Je reviens en arrière et je refais le trajet en marchant ;
- b. Je reste silencieux jusque dans sa classe.

b. Je respecte le matériel.

Si je le détériore ...

1^{er} avertissement

- Je présente mes excuses ;
- o Je propose un arrangement (selon si c'est volontaire ou pas);
- o Je répare le matériel détérioré (selon l'appréciation de l'adulte).





2ème avertissement d'un adulte

○ Je recopie le texte « Je respecte le matériel » (voir fin des Règles de Vie – annexe 1).

3ème avertissement d'un adulte

- o Je complète la fiche incitative.
- Je la joins au journal de classe.
- Je la fais signer par mes parents.

4ème avertissement d'un adulte

Je vais m'expliquer chez le directeur.

c. Je n'insulte pas.

Au 1er avertissement d'un adulte

Je répare en :

- M'excusant
- o En m'expliquant auprès d'un adulte.

Au 2ème avertissement d'un adulte

Je recopie le texte « Je n'insulte pas (voir annexe 2 des Règles de Vie).

Au 3ème avertissement d'un adulte

- Je complète la fiche incitative
- Je la joins au journal de classe
- Je la fais signer par mes parents.

Au 4ème avertissement d'un adulte

o Je vais m'expliquer chez le directeur.

d. <u>Je ne blesse pas physiquement ou verbalement (= avec des mots)</u>.

Au 1er avertissement d'un adulte (et selon la gravité des faits)

Je répare en :

- M'excusant
- o En m'expliquant auprès d'un adulte.

Au 2ème avertissement d'un adulte

Je recopie le texte « Je ne blesse pas » (voir annexe 3 des Règles de Vie).

Au 3ème avertissement d'un adulte

- Je complète la fiche incitative
- o Je la joins au journal de classe
- Je la fais signer par mes parents.

Au 4ème avertissement d'un adulte

o Je vais m'expliquer chez le directeur.





Comment dois-je me comporter au réfectoire ?

- Je m'installe dans l'espace réservé à mon cycle ;
- o Je respecte le personnel des cuisines ;
- Je mange normalement toute la nourriture, mais en cas de problème (portion trop copieuse, goût, ...), je parle à l'adulte responsable du réfectoire;
- o Je trie les déchets et les jette dans les poubelles adéquates ;
- o Je débarrasse ma table et remets ma chaise en place.

Deux enfants par classe sont responsables de descendre et remonter les paniers de pique-nique.



Quand puis-je me rendre dans les différents espaces?

J'ai accès aux différents espaces :

- De 7h45 à 8h20 : à tous les espaces ;
- De 10h00 à 10h30 : tous les espaces ;
- De 12h10 à 13h40 :
 - à partir de 12h10 aux espaces « calme et dynamique »
 - à partir de 12h50 de l'espace « ballons » suivant l'horaire établi ;

Si je dois rentrer à la maison, je quitte immédiatement l'école. Les enfants de 6 à 12 ans n'ont accès ni au podium ni à la plaine des 3/4 ans.

Voici l'horaire de la toile d'araignée :

Voici l'horaire concernant l'utilisation de « la toile d'araignée ». Cet horaire est applicable pour les récréations du matin et du midi.

Lors des surveillances, un adulte doit se trouver près de la structure « araignée ». La toile n'es accessible entre 15h25 et 15h40.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
Cycle 5-8	Cycle 8-10	Cycle 10-	Cycle 5-8	Cycle 10-	
		12		12	
		Cycle 8-10			

Le nettoyage

En fin de journée, je laisse une classe propre : je ramasse les papiers et réponds avec courtoisie aux demandes du personnel d'entretien (chaises sur les tables, ...) En fin de trimestre, tout le monde dégage les surfaces et trie le matériel pour faciliter les grands nettoyages.

Ce n'est qu'en cas de pluie et de boue que je peux, avec l'autorisation de mon titulaire, enfiler mes sandales de gymnastique au retour des récréations.

La tenue vestimentaire

(Conseil de Participation, 2023)

Dans un souci de respect de soi et des autres, nous demandons que les élèves se présentent dans une tenue vestimentaire propre et adéquate. Cette année, le Conseil de Participation a réfléchi sur le sujet.

!!! Dès lors, on évitera :

Les tenues excentriques, les tenues de vacances, les couvre-chefs (excepté à l'extérieur), les coiffures excentriques, les piercings, etc. Le port de bijoux est vivement déconseillé pour des raisons de sécurité ET interdit pendant le cours d'éducation physique.

D'autres interdictions ...



Afin d'éviter toute difficulté « contournable » et pour rester en accord avec le projet éducatif de l'école, la direction se réserve le droit d'interdire certains objets, et notamment ceux qui engendrent une possibilité de violence, de racket, de manque d'ouverture de l'enfant vers les autres.

Pour exemple, à ce jour, sont interdits à l'école l'argent liquide, les jeux électroniques, les téléphones mobiles et cartes commercialisées (en vue d'échange ou de collection).

Pour résoudre une situation conflictuelle, je privilégie :

La parole

J'exprime et je règle mes problèmes avec les personnes concernées. Les problèmes sont exprimés et se règlent toujours avec les personnes concernées. Quand je n'arrive pas à régler mes problèmes tout(e) seul(e), je fais appel à un adulte qui écoutera nos points de vue et veillera à nous faire exprimer clairement les faits. Il m'aidera à prendre conscience de mon acte et de ses conséquences...

Dans certains cas, le débat sera mené par le Conseil de Classe (avec la classe ou le plateau et ses enseignants).

Le message en « je »

J'essaierai d'exprimer mes sentiments, mon état d'esprit par rapporta ux événements. Je décrirai mon implication personnelle dans les faits en utilisant le « je ».

La prévention

Pour ne pas oublier ce qui s'est dit, je mettrai par écrit avec les autres personnes concernées, les engagements pris et les attentes. Ces écrits (ou dessins) permettront de définir plus précisément les règles et les limites que les groupes de vie se fixent et constitueront une « mémoire » collective qui sera utile pour la résolution des situations problématiques suivantes.

Quand la situation l'exige (cas grave), le directeur envisage :

La mise à l'écart (retenue)

Un enfant peut être mis momentanément à l'écart du groupe – voire intégré à un autre groupe – quand il ne respecte pas ses engagements, quand la discussion n'est plus possible ou, dans l'urgence, pour éviter l'escalade et protéger les autres enfants. L'adulte permettra généralement à l'enfant de décider lui-même du moment où il réintègre le groupe.

La direction accueille l'enfant quand la situation s'est gravement détériorée et prend les mesures qui s'imposent comme : la confiscation temporaire ou définitive - le travail supplémentaire le plus approprié- la retenue.

Le renvoi temporaire / définitif



Les faits considérés comme graves peuvent justifier l'exclusion temporaire ou définitive prévue aux articles 81 et 89 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

aves, dans l'enceinte de l'établissement ou hors de celle-ci :

46

- <u>tout coup ou blessure porté sciemment</u> par un élève à un autre élève ou à un membre du personnel de l'établissement ;
- <u>le fait d'exercer sciemment</u> et de manière répétée sur un autre élève ou un membre du personnel de l'établissement <u>une pression psychologique</u> insupportable, par menaces, insultes, injures, calomnies ou diffamation ;
- le racket à l'encontre d'un autre élève de l'établissement ;
- <u>tout acte de violence sexuelle</u> à l'encontre d'un élève ou d'un membre du personnel de l'établissement.

J'ai lu les respecter. Signature:	règles	de Vi	e de	l'école	et je	m'engage	à les

Je respecte le matériel.



Tu n'as pas respecté une règle. Nous te demandons de recopier un petit texte qui en parle, cela te permettra de ne plus l'oublier!

L'absence, la dégradation (le fait d'abîmer) ou l'oubli de matériel scolaire ou personnel place souvent l'élève dans une situation problématique : non seulement il gêne le bon déroulement du cours, en interpellant ses camarades pour leur demander de lui prêter ce qu'il n'a pas ou en obligeant l'enseignant à le changer de place pour qu'il puisse, par exemple, suivre sur le référentiel d'un autre ; mais en plus, cela réduit dangereusement les chances de pouvoir comprendre correctement ce qu'on apprend.

Donc si j'oublie, casse ou abîme du matériel, je dois m'arranger pour le réparer ou le remplacer. On appelle cela une sanction réparatrice car elle permet de réparer/remplacer des choses, mais aussi de réparer la relation que j'ai avec l'autre ou même avec moi-même.



Tu n'as pas respecté une règle. Nous te demandons de recopier un petit texte qui en parle, cela te permettra de ne plus l'oublier !

Une insulte est vulgaire car elle utilise des mots grossiers. Elle a pour but d'humilier la personne, de la déstabiliser, de provoquer colère et tristesse. Les paroles qui cassent, qui blessent, qui humilient sont une vraie violence faite à la personne. Elles expriment le non-respect de l'autre.

Pour celui ou celle qui insulte, ça peut être une façon de se défouler, d'exprimer sa colère et son agressivité en prenant quelqu'un d'autre comme victime. Certaines personnes rabaissent les autres pour se sentir puissantes, car au fond elles doutent d'elles-mêmes.

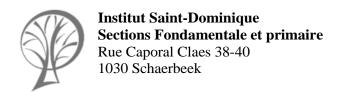
Pourtant, les insultes provoquent des réactions d'hostilité, de malaise ou de haine. Elles mènent souvent à la surenchère, à aller plus loin, à faire encore plus mal.



Tu n'as pas respecté une règle. Nous te demandons de recopier un petit texte qui en parle, cela te permettra de ne plus l'oublier!

Au quotidien, tes camarades ont des désaccords, sur des sujets importants comme sur des sujets qui n'ont aucune importance. Il arrive que cela dégénère en bagarre car tu n'arrives pas à exprimer tes émotions calmement. Parfois aussi, tu sais qu'en disant ce que tu penses, tu contrarieras quelqu'un, c'est à dire que tu le blesseras moralement.

Néanmoins, tu as le droit de faire part de tes opinions, même si tu sais que les autres ne seront pas d'accord avec toi. En prenant le temps de réfléchir avant, en choisissant bien tes mots et en excluant toute violence physique, tu éviteras de blesser des gens et tu te sentiras mieux.





DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités de notre école (travail de groupe, activité extérieure, voyage, etc.), nous sommes amenés à photographier et à filmer les enfants, et à utiliser ces images et vidéos à des fins de promotion de notre établissement, à des fins de partage avec les parents.

Nous sollicitons votre autorisation pour la prise et la publication de photos et de vidéos de votre enfant pour la durée de sa scolarité à l'Institut Saint-Dominique fondamental et primaire.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement, en contactant par écrit le secrétariat.

Les enfants pour lesquels nous n'aurons pas reçu le consentement parental et qui apparaîtraient sur les photos et vidéos seront masqués (visage flouté ou remplacé par un smiley ②). L'école a un délégué à la protection des données joignable à : h.otmani@basicplus.be

Je soussigné(e)	Mr / Mme
Responsable de	Nom:Prénom:
	Classe:
✓ □ AUTORISE	□ X N'AUTORISE PAS
• La <u>prise</u> de photos	et de vidéos de mon enfant ;
• La <u>publication</u> des	s images prises de mon enfant sur les différents médias suivants :
- Pour le partag	e internet ge de photos via mail, Klassly et Padlet (avec les parents de la classe) ge de photos sur DVD ou clé USB souvenir papier remit aux élèves
à-dire à ne pas diffu	voir les photos, vous vous engagez à respecter le droit à l'image, c'est- ser ni à publier les photos des autres enfants que le vôtre, ainsi que bres du personnel de l'école.
Fait à	_ le
Signature du respons	sable légal(e) :